



Comité d'Entreprise

UES Icade

PROCES-VERBAL DU COMITE D'ENTREPRISE

SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2017

Le Comité d'entreprise s'est réuni en Assemblée Plénière le jeudi 27 juillet 2017 à 9 heures 35 au Millénaire 1, Paris 19^{ème}, sous la présidence de Mme Corinne LEMOINE.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 juin 2017
2. Situation semestrielle des résultats ICADE au 30 juin 2017
3. Consultation sur le changement d'un service médical interentreprises sur le site OPEN
4. Consultation sur les bilans sociaux 2016
5. Information sur le projet Cycle'up
6. Information sur la journée travaillée précédant le jour de l'emménagement
7. Information & consultation concernant les projets de voyages pour l'année 2018
8. Questions diverses

Participaient à la réunion :

			Présent	Absent	Excusé
Mme LEMOINE	Corinne	Membre du Comité exécutif en charge des Relations humaines	•		
M. FICQUET	Benjamin	Directeur transitions environnementales	•		
M. de la SUDRIE	Xavier	Directeur contrôle de gestion	•		
Mme VADDE	Marjorie	Chargée d'études & rémunération	•		
Mme AUDO	Anne	Juriste droit social	•		
<u>MEMBRES TITULAIRES</u>					
<u>Cadres</u>					
Mme BELLANGER	Corinne	UNSA Icade	•		
Mme DEBEUF	Margareth	SNUHAB CFE-CGC			•
Mme JACKSON	Huguette	CGT Icade – CFTC			•
Mme EXBRAYAT	Claire	UNSA Icade	•		
Mme UZZAN	Valérie	UNSA Icade	•		
<u>Agents de maîtrise</u>					
M. KEBIR	Abdel Hakim	CGT Icade			•
<u>Employés</u>					
Mme LE LAY	Florence	UNSA Icade	•		
Mme POULAIN	Soraya	UNSA Icade			•
<u>MEMBRES SUPPLÉANTS</u>					
<u>Cadres</u>					
Mme BEAUDENON	Marie-Christine	UNSA Icade	•		
M. KOZLOWSKI	Philippe	CGT Icade – CFTC	•		
Mme YALA	Marion	UNSA Icade			•
<u>Agents de maîtrise</u>					
M. TAVARS	Clair-Jean	CGT Icade			•
<u>Employés</u>					
Mme JUVIGNY	Isabelle	UNSA Icade			•
Mme ROY	Irène	UNSA Icade	•		
<u>REPRÉSENTANTS SYNDICAUX</u>					
M. TIBERGHEN	Benoît	UNSA Icade			•
M. CUNRATH	Étienne	FO FEC	•		
M. STELLA	Marc	CGT Icade			•
M. PONS	Philippe	SNUHAB CFE-CGC	•		

Handwritten signatures and initials.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 juin 2017

La Secrétaire du CE précise que les dernières modifications en page 14 du procès-verbal ont été prises en compte.

Le vote se déroule à bulletins secrets.

Le procès-verbal du 29 juin 2017 est approuvé par 6 votes favorables et 1 vote nul.

2. Situation semestrielle des résultats ICADE au 30 juin 2017

Corinne LEMOINE précise que les résultats ont été communiqués lundi 24 juillet 2017 aux investisseurs.

Xavier de la SUDRIE présente différents indicateurs clés. Les agrégats sont bien orientés. Le résultat net récurrent de la foncière progresse de 6 % à 146 millions d'euros. La valorisation du patrimoine atteint 9,9 milliards d'euros, soit + 1,6 %. Le coût moyen de la dette baisse de 2,18 % à 1,68 % avec une maturité moyenne de 6,2 ans. Le ratio LTV se situe à 39,4 %. Le Groupe dispose d'un ANR assez stable à 5,8 milliards d'euros.

Le compte de résultats consolidés appelle plusieurs remarques. Le chiffre d'affaires passe de 652 millions d'euros à 776 millions d'euros, principalement grâce à la promotion. Le résultat de cession tient compte des deux cessions à Villejuif et progresse de 40 millions d'euros. *In fine*, le résultat net part du groupe atteint 77,2 millions d'euros contre 15,4 millions d'euros.

Concernant la foncière tertiaire, les loyers sont stables à 186 millions d'euros en dépit des cessions réalisées en 2016, mais compensées par les acquisitions actées. 22 baux ont été renouvelés pour un loyer de 22 millions d'euros. 11 millions d'euros sur les 30 prévus ont été dépensés dans le cadre de Coach your Growth. Au niveau des KPI, la valeur du patrimoine progresse légèrement à 16,8 milliards d'euros, le rendement du patrimoine baisse en raison de l'augmentation de la valorisation des actifs, le taux d'occupation s'améliore et le prix moyen au m² augmente légèrement.

La foncière santé a procédé à deux acquisitions d'établissements de santé sur le semestre pour 54 millions d'euros. Les revenus locatifs augmentent donc de 3,2 % à 106 millions d'euros. Le rendement se situe à 6,1 %. Le patrimoine voit sa valeur progresser de 100 millions d'euros. La maturité des baux diminue légèrement. Le rendement du patrimoine est stable tandis que le nombre de lit augmente.

La promotion connaît de très bons résultats. Le chiffre d'affaires économique progresse de 37 % à 552 millions d'euros, porté par les deux métiers tertiaires et logement. Les indicateurs de gestion sont bien orientés avec des réservations en hausse. Ils porteront leurs fruits dans les résultats l'année prochaine. La durée d'écoulement des programmes s'améliore légèrement. Le RNR des foncières est en croissance : + 6 % à 47,4 millions d'euros pour la foncière santé par rapport à l'année dernière et + 7,6 % pour la foncière tertiaire. Le résultat opérationnel économique s'améliore par rapport à juin 2016 à 6,2 % contre 3,3 %. Le ROE gagne 3 points à 9,2 % grâce à la baisse des capitaux propres et l'amélioration des résultats. Le *cash-flow* net courant double par rapport à juin 2016 à 10 millions d'euros. Le CFNC pour les 3 métiers passe de 146 à 157 millions d'euros, soit une hausse de 7,6 %.

La valorisation d'actifs pour la foncière tertiaire passe de 7,702 milliards d'euros à 7,783 milliards d'euros. Pour la foncière santé, en quote-part de détention, cette valorisation évolue de 2,024 milliards d'euros à 2,104 milliards d'euros. En cumulé, la valorisation d'actifs évolue de 82 millions d'euros de variation à périmètre constant pour atteindre 9,887 milliards d'euros. L'objectif à fin 2019 s'élève à 11,4 milliards d'euros.

L'ANR triple net d'ICADE se montre relativement stable en dépit du versement d'un dividende de 4 euros. L'ANR est porté par l'amélioration de la valorisation des actifs à périmètre constant.

Les 19 projets futurs doivent permettre d'améliorer le *cash-flow* du Groupe. Le total des investissements représente à terme 1,8 milliard d'euros. En outre, les JO 2024 ou 2028 à Paris pourraient constituer une opportunité pour Icade. Les *guidances* font état d'une croissance autour de 7 %.

Un élu CFTC-CGT demande si Icade cherchera à se positionner sur les constructions d'infrastructures liées aux JO 2024 ou 2028.

Xavier de la SUDRIE n'est pas en mesure de répondre à cette question.

Corinne LEMOINE n'a pas plus d'éléments de réponse. Icade est cependant bien placé en termes de localisation par rapport aux activités liées aux JO. Le contexte et l'environnement seront favorables, selon toute logique, à la croissance d'Icade.

Le Responsable syndical FO-FEC s'enquiert du taux de rendement moyen des foncières.

Xavier de la SUDRIE répond que les comparaisons s'avèrent difficiles entre les foncières compte tenu des différents critères à prendre en compte.

Le Responsable syndical FO-FEC demande à partir de quel moment un taux de rendement est considéré comme anormalement faible ou fort compte tenu des fluctuations de valorisation d'actifs.

Corinne LEMOINE constate que la revalorisation des actifs peut conduire à une baisse du rendement sans que ce soit un problème. Les actifs sont d'ailleurs évalués à leur juste valeur.

Xavier de la SUDRIE ajoute que la valorisation des actifs depuis trois ans fait appel à deux experts indépendants afin de s'approcher justement de la juste valeur. Il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'une volonté d'Icade.

Une élue UNSA demande si le taux de remplissage du parc de Rungis s'améliore suite au dispositif de déploiement commercial mis en place et d'éventuelles perspectives pour le développement de l'activité Promotion sur ce parc.

Xavier de la SUDRIE répond par l'affirmative, mais l'amélioration est faible. L'objectif consiste à maintenir les locataires actuels avant d'en attirer de nouveaux.

Corinne LEMOINE ajoute que des foncières du parc de Rungis pourraient être vendus à la Promotion pour bâtir des logements. Cependant, le projet n'est pas plus avancé.

Le Responsable syndical FO-FEC demande si une projection de cash-flow a été menée pour l'ensemble de l'année.

Xavier de la SUDRIE répond qu'il est difficile de se projeter.

3. Consultation sur le changement d'un service médical interentreprises sur le site OPEN

Corinne BELLANGER précise que le dossier a été remis lors de la séance du 22 juin 2017 et présenté par le Directeur Général de SEST.

Corinne LEMOINE ajoute qu'une nouvelle présentation a eu lieu le 26 juillet 2017 en CHSCT. Le changement sera effectif en septembre 2017. Le service médical suivra l'ensemble des salariés, y compris ceux de PDM5. Les dossiers personnels doivent être transférés du CMB au SEST. Un mail sera envoyé aux collaborateurs pour leur demander leur accord quant à ce transfert.

Le responsable syndical SNUHAB CFE-CGC demande si le transfert du dossier médical individuel se fait de médecin à médecin afin de garantir la confidentialité totale des données.

Corinne LEMOINE confirme en effet que l'ensemble des dossiers se feront du médecin du travail actuel au médecin du prestataire SEST et aucune autre personne n'aura accès à ces éléments

Une élue UNSA interroge sur les perspectives du devenir de l'actuelle assistante sociale puisque ce cabinet effectue également ce type de mission.

Corinne LEMOINE n'est pas certaine que le niveau de couverture fourni par le SEST en ce sens coïncide avec le niveau actuel. Cathy BAGLIN a fait un point sur le sujet avant ses congés avec l'assistante sociale actuelle.

Anne AUDO ajoute que l'assistante sociale actuelle était présente lors du CHSCT. Une complémentarité de son action avec les nouvelles assistantes sociales du SEST peut être envisagée.

Une élue UNSA demande quelles sont les prestations achetées auprès du SEST.

Corinne LEMOINE répond qu'il s'agit de prestations de médecine du travail.

Le vote se déroule à bulletins secrets.

La décision de changement de service médical interentreprises pour le site d'OPEN est approuvée à l'unanimité des 7 votants.

4. Consultation sur les bilans sociaux 2016

Marjorie VADDE rejoint la réunion.

a. UES Icade

b. GIE Icade Management

c. Icade Promotion

Les trois points sont traités concomitamment.

La secrétaire du CE rappelle que ces bilans sociaux ont été présentés en mai 2017. Il s'agit donc de poser éventuellement des questions sur les éléments fournis. Elle souligne qu'un *turn-over* important est constaté pour l'activité promotion en 2016. Cette tendance devrait se poursuivre en 2017. De même l'augmentation des arrêts maladies dans certains métiers sont également à relever.

Corinne LEMOINE convient d'un nombre de départs élevé pour l'activité promotion en 2016. La tendance se poursuivra effectivement dans la mesure où elle est portée par le dynamisme du marché de l'emploi pour ces métiers. La situation n'est pas propre à Icade.

La secrétaire du CE soulève l'incidence importante sur les conditions de transmission du savoir et d'exécution pour les collaborateurs qui restent et doivent palier ces changements.

Corinne LEMOINE en convient.

Une élue UNSA ajoute qu'elle a rencontré des collaborateurs en partance et souvent ils lui ont indiqué que l'évolution du mode de fonctionnement d'Icade depuis deux ou trois ans ne correspond pas toujours à leurs attentes. En effet, les métiers semblent moins intéressants, plus sectorisés, bureaucratiques et de fait donnent une vision moins globale de l'activité. Le morcellement des fonctions dans l'activité promotion semble donc être aussi une cause des départs en plus du mode de rémunération.

Corinne LEMOINE note l'arrivée de nombreuses personnes dans l'activité de promotion, séduites par le travail transversal et la polyvalence du métier. Il convient donc de tempérer cette vision.

Une élue UNSA constate la baisse du nombre de stagiaires dans l'activité promotion et s'enquiert des raisons.

Corinne LEMOINE n'a pas l'impression qu'Icade fait face à des difficultés de recrutement de stagiaires. Il peut s'agir de conditions conjoncturelles, liées au *turn-over* élevé qui ne facilite pas le recrutement et l'accueil de stagiaires.

Un élu CFTC-CGT estime que les stagiaires sont plus exigeants.

Marjorie VADDE constate, en outre, que l'université remplace les stages par de l'alternance.

Corinne LEMOINE convient de la concurrence forte entre acteurs de l'immobilier pour le recrutement de stagiaires. Le contenu de stage doit donc être attractif. Il ne s'agit cependant pas d'une nouveauté. Icade a toujours la volonté d'accueillir des stagiaires et développe également l'apprentissage en son sein.

Une élue UNSA aborde les chiffres étonnants, voire anormaux, de dépenses d'amélioration des conditions de travail indiqués dans les documents.

Marjorie VADDE ne dispose pas de plus d'informations sur le sujet.

Le Responsable syndical FO-FEC constate que le chiffre d'affaires 2015 présenté dans le bilan social s'avère de 42 millions d'euros plus élevé que dans le document de référence. Pour les deux autres exercices, ils sont cohérents.

Marjorie VADDE explique que ces chiffres proviennent pourtant tous deux de la consolidation.

Corinne LEMOINE indique que ce point sera vérifié.

Le Responsable syndical FO-FEC voit une évolution du salaire moyen entre 2015 et 2016 de 4,41 %.

Corinne LEMOINE précise que la raison principale est liée à l'évolution des services entre temps, notamment Icade Property Management. Par ailleurs, les personnes sortantes n'ont pas forcément le même niveau de rémunération que les personnes entrantes. Ces dernières bénéficient parfois d'un salaire d'entrée attrayant.

Le Responsable syndical FO-FEC demande si une différence de salaire moyen existe par rapport à Bouygues Immobilier.

Corinne LEMOINE n'a pas d'éléments précis. Icade se trouve bien positionné.

Le vote se déroule à bulletins secrets.

Les bilans sociaux 2016 sont approuvés à l'unanimité des 7 votants par 5 votes favorables et 2 votes blancs.

5. Information sur le projet Cycle'up

Benjamin FICQUET aborde le projet. Il s'agit d'une joint-venture entre Icade et Egis. Pour reprendre les éléments de contexte, la question du carbone est dorénavant prégnante depuis l'accord de Paris afin de contenir la hausse de la température à 2°C d'ici 2100. Ainsi, des labels voient le jour dans le cadre de différentes expérimentations. Dès maintenant, des programmes en cours de réalisation d'Icade intègrent ces données dans leur construction à l'instar du village olympique qui souhaite favoriser la réutilisation des matériaux. Tout récemment encore, la mairie de Paris, dans son livre blanc de juillet 2017, inscrit maintenant l'économie circulaire dans sa feuille de route comme axe politique fort. Nous distinguons trois grande catégories, le recyclage, le réemploi et l'up-cycling. Concernant cette dernière notion, il s'agit de l'utilisation détournée d'un objet par exemple les milles et une façon de réutiliser une palette usagée. Le projet d'Icade porte sur le réemploi et l'upcycling. Il a vu le jour par la rencontre de différentes équipes qui ont souhaité travailler sur l'expérimentation « pulse » pour Icade. L'équipe baptisée les « transformeurs » soutenue par le comité innovation a proposé différentes pistes. Parallèlement, la division-conseil d'Egis a également été confrontée à cette question de la gestion des matériaux évacués à l'occasion des travaux de la Samaritaine. Les deux acteurs se donc naturellement rencontrés et ont eu l'idée de bâtir une plate-forme d'offre et de demandes de matériaux. A noter que le projet est soutenu par la CDC.

Cycle'up proposera non seulement une plate-forme de rencontre entre offre et demande de matériaux usagés mais aussi des services et ces matériaux sont retravaillés afin de garantir leur qualité. Parmi les services fournis figurent la fourniture d'un certificat carbone, la validation des performances des matériaux, une AMO sur la réutilisation des matériaux et des offres de design pour « upcycler » les matériaux. Par ailleurs, une communauté sera constituée grâce à l'animation de réseaux sociaux et de blogs. La mise en relation des acteurs est primordiale dans la réussite du projet. De potentiels clients ont déjà été approchés et compte-tenu de l'accueil très favorable souhaitent s'y associer. Nous visons de grands acteurs Foncière équivalent à Icade comme Gecina, Foncière des Régions, Unibail... Dès lors, il convient d'aller vite pour capter la demande.

La plate-forme se rémunère par les offres de service et par des commissions perçues sur les transactions réalisées. Les trois premières années seront sans commission afin d'attirer les acteurs et donner goût au site. Ensuite, le taux de commission s'élèvera entre 3 et 5 %, semblable à celui observé sur les sites de mise en relation. Enfin, des commissions seront

perçues également auprès d'acteurs tels que les bureaux d'études souhaitant vendre leurs services sur la plate-forme. La rentabilité attendue s'approche elle aussi de celle des plateformes par exemple le « Bon coin » ou autres.

Dans un premier temps, la plate-forme s'adresse surtout aux acteurs tertiaires locaux du bassin parisien. Des tests seront aussi réalisés avec les Hauts de France via Rabot Dutilleul. Après deux ou trois ans, le projet devrait se développer à l'échelle nationale et s'orienter vers le marché de la construction résidentielle en partenariat par exemple avec la SNI. Après huit ans, le projet pourrait être ensuite exporté en Europe et dans le monde, grâce notamment au soutien d'Egis qui est présent au Brésil ou en Inde. Sur ce point, Bouygues Construction a émis l'hypothèse d'être partenaire du projet à l'international. L'effet JO 2024 constituera dans cette optique un formidable outil de communication.

Les conséquences organisationnelles et sociales pour Icade ne font pas état d'une charge de travail supplémentaire pour les directeurs de programme. Ils seront sensibilisés à la question en 2018 par des formations ad hoc.

Le projet prend la forme d'une start-up qui débutera avec 4 ETP dont deux consacrés au développement commercial. Le business plan en 2020 fait état de 9 ETP pour piloter la plate-forme. Juridiquement, il s'agit d'une SAS en joint-venture à 50 %. La gouvernance est tournante tous les 18 mois. Icade assurera la présidence dans un premier temps et Egis assure la direction générale. La SAS disposera d'un comité stratégique et pourra appeler des fonds.

Le programme d'investissement sur 10 ans s'élève à 3 millions d'euros au global pour des revenus attendus de 98 millions d'euros. Le TRI à 10 ans devrait s'élever à 59 %. Le schéma est robuste. Deux jalons d'investissement sont prévus avec le développement de la version de base de la plate-forme puis le développement de modules complémentaires. Chaque phase représente un investissement de 1,5 million d'euros, dont 750 000 euros en quote-part Icade. L'analyse de marque et l'étude de marché ont été réalisées en mai 2017. En septembre, la communication sur la plate-forme sera effectuée dans le sillage de l'annonce de l'obtention des JO par Paris. Les salons professionnels sont également des opportunités de communiquer sur le sujet. La création effective devrait avoir lieu courant octobre 2017 tandis que la première version de la plate-forme sera ouverte en septembre ou octobre. L'équipe projet compte actuellement deux personnes d'Icade et trois d'Egis.

Le responsable syndical SNUHAB CFE-CGC demande si les salariés seront détachés ou salariés par la SAS.

Benjamin FICQUET précise qu'il s'agit actuellement d'une mise à disposition avant d'envisager à horizon 2020 des embauches.

La secrétaire du CE s'enquiert de la présence dans le périmètre de l'UES Icade de la société Arkadéa ou de Cycle'Up.

Corinne LEMOINE répond par la négative.

Benjamin FICQUET précise que le capital de Cycle'up pourrait être ouvert à d'autres investisseurs.

La secrétaire du CE constate que des personnes d'Icade pourraient quitter la société pour rejoindre Cycle'up puisque Cycle'up n'a pas vocation à rester dans le giron Icade.

Corinne LEMOINE ajoute que des recrutements en externe pourraient avoir lieu.

La secrétaire du CE s'enquiert du nombre de concurrents sur le sujet.

Benjamin FICQUET précise que Bouygues investi sur un programme baptisé New Life, mais qui semble prendre du retard. D'autres acteurs existent également comme Bellastock avec qui nous travaillons déjà ou Hesus pour les terres polluées. Nombre d'acteurs du secteur de la construction et des maîtres d'ouvrage n'ont pas de programme en propre et manifestent leur intérêt pour s'associer à Cycle'up. Le champ semble donc assez libre.

Corinne LEMOINE ajoute que le projet a reçu un accueil positif du comité des engagements d'Icade.

6. Information sur la journée travaillée précédant le jour de l'emménagement

Corinne LEMOINE donne quelques informations. Le déménagement est prévu le 18 septembre 2017. Le vendredi 15 Septembre 2017, les locaux du Millénaire 1 doivent être libérés. Il est prévu qu'une expérimentation du dispositif de travail à distance se déroule en ce jour pour l'ensemble des collaborateurs. Les *smart desks* seront entièrement réservés aux collaborateurs d'ICADE. Une communication en ce sens sera effectuée par mail le 28 juillet 2017 avec un questionnaire. Les guides de travail à distance sont déjà disponibles sur l'intranet. Une assistance renforcée du *help desk* sera donc également prévue.

Anne AUDO ajoute que le questionnaire quant aux souhaits pour la journée du 15 septembre 2017 sera distribué plutôt fin août ou début septembre afin de tenir compte des prochains départs en vacances.

Corinne LEMOINE explique que les inscriptions dans les *smart desks* et le PDM5 se feront au fil de l'eau. Les équipes comptables, en phase d'arrêt, bénéficieront en priorité de l'espace de *co-working* dédié du PDM5. Par ailleurs, le télétravail suscite de nombreuses questions pour les équipes qui n'y sont pas habituées. Les managers seront donc accompagnés. Le cabinet KPMG interviendra de nouveau en ce sens.

Une élue UNSA s'enquiert des raisons des demandes de collaborateurs sur le sujet du télétravail.

Corinne LEMOINE répond que l'attente était forte. Le déménagement peut avoir également un impact. L'évolution des postes et des méthodes de travail peut aussi expliquer ces demandes.

Anne AUDO ajoute que les nouveaux processus de travail sont finalisés. Un kit de rappel des grands principes du télétravail est également disponible. Le guide, très complet, met notamment en avant les réponses aux questions liées à la connexion ou à l'utilisation du boîtier ZN1. La DSI s'est fixée pour objectif que tous les collaborateurs aient un iPhone afin de pallier les manques de connexion ou problèmes de connexion à domicile. Pour la journée du 15 septembre 2017, aucun matériel spécifique ne sera fourni.

Un élu CFTC-CGT s'enquiert de la situation des salariés classés en catégorie sensible lors du déménagement.

Corinne LEMOINE répond qu'aucun dispositif spécifique d'accès au télétravail n'existe pour ces populations. Elles s'inscrivent dans le même cadre que l'ensemble des autres collaborateurs.

Un élu CFTC-CGT pensait que ce point apparaissait pourtant dans l'accord signé.

Une élue UNSA s'enquiert du développement du télétravail pour les fonctions transverses en régions. Quand sera-t-il possible d'y accéder ?

Corinne LEMOINE répond que l'accord concerne l'ensemble des personnes. Il est possible dès maintenant de demander à travailler à distance.

La secrétaire du CE rappelle que l'accord concerne l'ensemble des collaborateurs de l'UES.

7. Information & consultation concernant les projets de voyages pour l'année 2018

La secrétaire du CE indique que les commissions ASE-SLC se sont réunies le 20 juin afin de réfléchir sur les prestations sociales pour l'année 2018. Il est vite ressorti lors des échanges entre les membres de ces commissions, qu'il était d'ores et déjà important de statuer sur la prestation voyages pour l'année 2018 pour deux raisons, l'une organisationnelle et l'autre budgétaire.

Il a donc été décidé de proposer deux formules de voyages : un séjour exclusivement familial au ski pendant les vacances scolaires de printemps d'une part et d'autre part, un séjour long pour la Thaïlande. Il convient donc de solliciter une avance sur l'enveloppe budgétaire de 2018 pour pouvoir lancer les appels d'offres et placer des options sur ces séjours. Les critères de sélection restent les mêmes, les tranches n'évoluent pas.

Le vote se déroule à bulletins secrets.

Les projets de voyage sont approuvés à l'unanimité des 7 votants par 6 votes favorables et 1 vote blanc.

8. Questions diverses

Corinne LEMOINE aborde le nouveau mode de diffusion des documents aux élus du CE. Elle rappelle que ces documents sont confidentiels. En outre, le CE du 30 août pourrait se tenir de 8 heures 30 à 11 heures 30.

La secrétaire du CE souhaite aborder des points concernant le déménagement. Une note est-elle prévue afin d'organiser la distribution du mobilier ? Si oui, comment et quand ? En effet, d'ores et déjà certains salariés étiquettent le mobilier pour se l'approprier.

Corinne LEMOINE précise que des rappels à l'ordre sur ce dernier sujet sont effectués. Des éléments seront communiqués aux salariés.

Anne AUDO explique qu'une réunion s'est tenue récemment sur le sujet du déménagement et du don de mobilier pour les télétravailleurs. Une communication sera réalisée fin août. Un inventaire du mobilier doit être fait pour savoir ce qui sera emporté à OPEN.

Corinne LEMOINE précise qu'un message sur le sujet sera fait aux équipes.

La secrétaire du CE indique que l'ensemble des collaborateurs n'ont pas reçu le mail concernant les mesures dont ils peuvent éventuellement bénéficier selon leur situation géographique dans le cadre des mesures d'accompagnement au déménagement.

Corinne LEMOINE vérifiera ce point dans la mesure où l'envoi de ce mail était ciblé. Il est possible qu'un raté soit survenu.

La Secrétaire du CE informe la délégation qu'une requête à fin d'assigner à jour fixe a été présentée le 30 juin 2017 à la demande du CHSCT IDF et du Comité d'Entreprise UES Icade représentés par le cabinet Atlantes.

L'assignation concerne le déménagement du siège social pour les entités : Icade, Icade Management et Icade Promotion

L'audience de plaidoiries devant la 1^{ère} chambre du TGI de Paris et fixée le 5 septembre 2017 à 15 heures.

La secrétaire du CE tiendra informé l'ensemble des membres de cette instance sur l'évolution de ce dossier et les suites de notre requête.

Un élu CFTC-CGT demande si le changement de date du déménagement a un lien avec ce fait.

Corinne LEMOINE explique le déménagement est décalé en raison de retards pris dans les travaux. Aucun lien n'existe entre les deux éléments.

Le Responsable syndical FO-FEC s'enquiert du nombre d'inscrits pour la journée de solidarité. La participation semble faible.

Corinne LEMOINE ne dispose pas des chiffres. Ils seront communiqués aux élus lors du CE du 30 août 2017. Les taux d'inscription semblent au contraire positifs.

Le Responsable syndical FO-FEC revient sur le montant de la mission KPMG. Le coût devait être communiqué aux élus.

Corinne LEMOINE transmettra la question à la personne concernée.

Le Responsable syndical FO-FEC s'enquiert du montant des prestations quant au futur RE sur le site OPEN.

Corinne LEMOINE estime que le coût ne devrait pas varier de manière substantielle.

Anne AUDO rappelle que le dossier a été remis au CE en décembre 2016 sur cette question.

La secrétaire du CE demande si une prorogation de la prestation de SOGERES pour restaurant d'entreprise du Millénaire 1 est prévue suite au décalage de la date du déménagement au 18 septembre 2017 au lieu du 4 initialement prévu.

Corinne LEMOINE explique que le restaurant du Millénaire 1 devrait rester ouvert lors du mois de septembre ainsi que la partie cafétéria. Cependant, une clarification est nécessaire et les nouveaux éléments seront communiqués aux collaborateurs une fois obtenus.

La secrétaire du CE demande à quelle date le locataire Oddo quittera le Millénaire 1.

Corinne LEMOINE ne le sait pas. La réponse sera communiquée lors du prochain CE.



Corinne BELLANGER
La Secrétaire du CE UES ICADE

Corinne LEMOINE
La Présidente du CE UES ICADE

